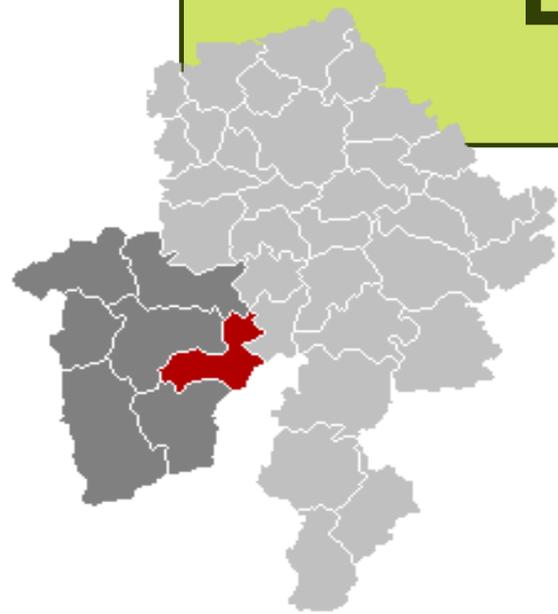


Bulletin Communal Décembre 2016

# Commune de Doische



Éditrice responsable : Caroline Deroubaix, échevine de l'information

# INFORMATIONS COMMUNALES

Les heures d'ouverture de l'administration communale sont les suivantes :  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, le lundi de 14 h à 16 h (uniquement service population jusque 17 h)  
et le mercredi de 14 h à 16 h

Permanence « population » : le 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> samedi du mois de 9 h à 12 h

Téléphone : 082/21.47.20 - Fax : 082/21.47.39

Notre adresse e-mail : [info@doische.be](mailto:info@doische.be)

Notre site : [www.doische.be](http://www.doische.be)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/communededoische>

Page Twitter : <http://twitter.com/ACDoische>

## Bourgmestre

Sur rendez-vous en téléphonant au 082/21.47.25 ou au 0486/38.39.92

## Président CPAS Michel BLONDIA

Le jeudi de 17h30 à 18h30 sur rendez-vous au numéro 0476/53.07.09

Rue Martin Sandron 131 (bâtiment du CPAS) à Doische

## CPAS

Le lundi et le vendredi de 9 à 11 h et le mercredi de 15 à 16 h, Rue Martin Sandron 131 à 5680  
Doische Tél. 082/69.90.49 – Fax : 082/69.93.41-- mail : [cpas@doische.be](mailto:cpas@doische.be)

## Politiques (MR)

Les permanences sociales du MR de Doische se tiennent sur rendez-vous (0496/41.66.51).  
Tous les Ministres, Députés Fédéraux et Régionaux, Sénateurs et Députés permanents MR du  
sud de la Province de Namur y sont associés. La permanence est tenue par Monsieur Adam  
Raphaël, Président de la section Mr de Doische.

## Mutualité Chrétienne

-**Doische**- Une boîte aux lettres spécifique (relevée chaque jour) est à disposition de tous les  
affiliés à la rue Martin Sandron n° 88.

## Mutualité Neutre

-**Gimnée**- Permanence journalière par Mme PASCAL-DE WIT, rue Al'Vaux, 13 à Gimnée Tél. :  
082/ 67 71 48.

## Déchets et collectes

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu les 1, 8, 15, 22 et 29 décembre 2016

La collecte des papiers-cartons aura lieu le vendredi 9 décembre 2016

La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu les mardis 13 et 27 décembre 2016

---

## Etat-Civil

### NAISSANCES.

MATHURIN Kamille à Charleroi, le 18/10/2016 (Romerée).

PINOT Lola à Charleroi, le 20/10/2016 (Gimnée).

### DECLARATIONS DE MARIAGE

Néant

### MARIAGES

COWEZ Freddy (Soulme) et DESCORNET Nadine (Soulme).

### DECES

THIRIFAY Désiré à Doische, le 22/10/2016 (Doische).

LORIAUX Jeannine à Doische, le 09/11/2016 (Doische).

CLOSE Monique à Montigny-le-Tilleul, le 22/10/2016 (Matagne-la-Petite).

MARIE JEANNE Marie à Gerpennes, le 25/10/2016 (Doische).

WEEMAELS Roger à Yvoir (Godinne) le 13/11/2016 (Doische).

## Fermeture des bureaux et permanences

Les bureaux seront fermés **le lundi 26 décembre** ainsi que **le lundi 2 janvier** 2017.

**ATTENTION!**

Pour le mois de décembre, les permanences du samedi auront lieu **le 3 et le 17**, de 9 h à 12 h.

## Droit de Chasse

### Battues du mois de décembre 2016

Doische – Bois de Foische – « Laurent J-N » : 3 et 17 ;

Doische – Vaucelles « Bois du Fir-carrière de Vaucelles » : 23 ;

Vaucelles – Niverlée « Bois du Comte – Higuët » : le 17 ;

Gimnée – Niverlée « Coupu Tienne – Dath » : le 16 ;

Romerée « Bosquets » : le 2 et 23 ;

MLP « Les Lorrines – Michiels-Moncousin » : le 7 ;

MLG « Les Mires-Tienne des Noëls-Ruzette » : le 30 ;

MLP – MLG « Navenne – Jourdain » : le 18 ;

MLG « Machurotte-Lévie » : le 18 ;

MLG – Romerée « Try du Bois – Rossetto » : le 4, 11, 27 et 30 ;

MLG – Romerée – Propriété Rossetto – Plaine communale : le 4, 11, 27 et 30 ;

MLG « Bois Comogne – Rossetto » le 4, 11, 27 et 30 ;

Gimnée – Doische « Cresses – Fagnes – Vuylsteke » : le 11 ;

Vodelée – Fagne vodelée – Rondaye.B – « Adam/Pire » le 18 ;

Vodelée – Boqueteaux de Vodelée – Loots : le 14 ;

Gochenée « Bois des Onches – Crowet - R.Fesler » : le 6, 14 et 26 ;

Gochenée – Soulme « Soulme Gerdinnet – Titiaux – Rauwers » : le 17 et 18 ;

Soulme « Chasse de gochenée – Smeyers/Debaise » : le 18 ;

Soulme « Soulme N. Chasse D. Fesler » : le 17 ;

Gochenée « Manchette – Fesler – Magis.A » : le 18 et 21 ;

Soulme « Chasse Jacques » : le 21 ;

Gimnée « Bois des Moines – Moyen J » : le 28 ;

Vaucelles-Doische « Pircard » : le 23 ;

## Collecte de sang



La Croix-Rouge de Belgique organisera des collectes de sang, **le lundi 12 décembre 2016** au Foyer Jean XXIII de 15 h à 18 h 30.



## Remerciements

Je remercie vivement Monsieur et Madame Pauly ainsi que l'ensemble du personnel de la maison de repos pour la belle fête organisée à l'occasion de mon 100<sup>ème</sup> anniversaire.

Je remercie également Monsieur le Bourgmestre, Madame l'Echevine et Messieurs les Echevins pour leur présence à mes côtés ainsi que ma famille et mes ami(e)s de la maison de repos l'Edelweiss.

Vous avez rendu cette journée inoubliable. Merci

Madame Lequeux Fermande

## Campagne de stérilisation des chats errants du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 1<sup>er</sup> octobre 2017

Vous avez déjà certainement tous croisé un chat errant sur le territoire communal. Or, la prolifération incontrôlée des chats errants est autant un désagrément pour l'homme qu'une souffrance pour l'animal.

La seule solution pour éviter toute reproduction des chats tient dans la stérilisation.

C'est ainsi qu'une convention a été conclue entre la commune et la SPA Refuge du Beaussart, Chemin de Senzeille 1-2 à 5660 Boussu-en-Fagne (Tél.: 060/31.32.22) en vue de mettre en place une campagne de stérilisation des chats errants dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Ministre Carlo Di Antonio, Ministre en charge du Bien-être animal.

## En pratique, nous avons besoin de vous !

La Commune ne peut malheureusement pas se permettre de payer du personnel pour gérer le processus de capture des chats, elle demande donc l'aide de tous les concitoyens désireux de faire un geste pour l'environnement et le bien-être animal.

Si vous voyez des chats errants, **veuillez prendre contact avec la commune ou directement au refuge du Beussart.**

## A vendre

Le Conseil de l'Action sociale de DOISCHE informe la population de sa décision de mettre en vente par soumission les objets suivants, actuellement en dépôt au 131 rue Martin Sandron à Doische (visite possible durant les heures habituelles de bureau).

- Un jacuzzi à emporter
- Une pompe à chaleur
- Une pompe à eau avec filtres
- 2 bâches de 5m su 10
- Une douche d'extérieur
- Une petite tondeuse électrique

**Les offres doivent être glissées dans une enveloppe fermée portant la mention « vente d'accessoires de piscine » ; cette enveloppe doit parvenir à Monsieur Le Président du CPAS, BLONDIA Michel pour le 31 décembre 2016.**

## Grand nettoyage de printemps

Par décision du 08 novembre dernier, le Collège communal a décidé de prendre part à cette action de sensibilisation à la propreté publique qui s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions du Gouvernement wallon pour une Wallonie Plus propre (BE WAPP).

Nous invitons donc entreprise, club sportif, école et association de l'entité à y prendre part...

## La propreté, c'est l'affaire de tous !

Ensemble ramassons papiers, mégots, canettes, sacs plastiques et autres déchets abandonnés. Faisons le ménage dans nos rues, quartiers, village, parcs, chemins de forêt...et relevons le défi de ce challenge citoyen ! **Les déchets nous concernent tous.** Que nous soyons entreprise, club sportif, association, pouvoir public ou citoyen, nous avons tous un rôle à jouer. Nous souhaitons tous que notre environnement soit propre car il y va de notre santé et de celle de nos enfants ! Des

études ont montré que la négligence appelle la négligence (si tout le monde le fait, alors, pourquoi pas moi ?) et qu'un déchet alimentaire, même s'il est biodégradable (un fruit par exemple), risque d'entraîner d'autres déchets beaucoup plus problématiques.

## La longue vie des déchets jetés dans la nature !

Saviez-vous qu'un chewing-gum jeté dans la nature met 5 ans à disparaître, un sac en plastique entre 100 et 1000 ans ! Et, une bouteille de verre 4000 ans ! Ne jetez pas vos déchets dans la nature, il existe des manières bien plus responsables de laisser son « empreinte » sur terre !

## Comment participer ?

Vous souhaitez participer au grand nettoyage de printemps ? Rien de plus simple, constituez une équipe, inscrivez-vous en ligne, à **partir du 15 janvier 2017**, via le lien <https://www.bewapp.be/grand-nettoyage-de-printemps/>. Chaque membre de votre équipe recevra une paire de gants, un gilet fluo ainsi que des sacs plastiques (des sacs bleus pour les PMC et des sacs transparents pour tous les autres types de déchets).

## Campagne de Dératisation 2016



**AVIS DE DERATISATION COMMUNALE**

Une campagne de dératisation sur la commune de Doische sera effectuée **les 12 et 13 décembre 2016** par la société Anticimex.

La société réalisera le traitement des biens communaux, des égouts et des bâtiments privés (uniquement sur demande).

Les personnes intéressées (à l'exclusion des entreprises en général) sont invitées à s'adresser à l'Administration communale qui fournira gratuitement les produits nécessaires ou, suivant la demande, dépêchera un technicien.

\*\*\*\*\*

*Joyeuses* ★ ★  
**FÊTES** ★ ★ ★ ★ ★

# COMMUNE DE DOISCHE

## SAMEDI 10 DECEMBRE 2016

### Vente publique de bois de chauffage.

Les délégués du Collège Communal exposeront en vente publique aux heures et lieux suivants les produits forestiers ci-après :

#### 9 HEURES – DOISCHE – SALLE DE « QUARANTE »

##### 1. Division de Romerée :

- Lieudit « Tienne d'Aurzie cp 6 » : 1 portion numérotée de 1.

##### 2. Division de Ginnée :

- Lieudit « Bois des Moines-cp 6 » : 7 portions constituées de houppiers de Frênes + Bois cassés ou coupés numérotées de 1 à 7.

##### 3. Division de Vaucelles :

- Lieudit : « Parc de Vaucelles-cp 11 » : 7 portions numérotées de 1 à 7.
- Lieudits : « Roche à Fays -cp 12 » : 2 portions numérotées de 8 à 9.
- Lieudits : « Roche à Fays -cp 12 » : 4 portions numérotées de 10 à 13

##### 4. Division de Soulme :

- Lieudit : « Loumont-Arzée-cp 3 » : 4 portions numérotées de 1 à 4.

##### 5. Division de Matagne-la-Grande :

- Lieudit : « Ruisseau des Bruyères-cp 3 » : 7 portions numérotées de 1 à 7.
- Lieudit : « Taille Madame-cp 3 » : 1 portion numérotée 8.
- Lieudit : « Naye Jean Lespoir-cp 9 et Fosse des Gotteaux-cp 12 » : 1 portion.
- Lieudit : « Sart des Bruyères-cp 6 » : 3 portions numérotées de 1 à 3.
- Lieudit : « Bois Comogne-cp 6, LaFagne-cp 6 et Chemin des Français-cp 6 » : 20 portions numérotées de 1 à 20.
- Lieudit : « Naye Jean Lespoir-Gros Bois-cp9 » : 1 portion E (Ancien N°8).
- Lieudit : « Mortinelle-cp 11, Trou des Renards-cp 12, Tienne des Noël's-cp 11 et Bois de Vierves-cp 1 » : 9 portions numérotées de 1 à 9.
- Lieudit : « Navenne-cp 12 » : 2 portions numérotées de 1 à 2.

PS : Les plans, réserves et conditions de cette vente sont disponibles à l'Accueil de l'Administration Communale de Doische où en téléchargement sur [www.doische.be](http://www.doische.be).

#### Pour tous renseignements :

##### Cantonement Forestier de Viroinval :

- **Division de Matagne-la-Grande :** Monsieur AFC Michel CORROY - rue de Franchimont 55-5620 Florennes – 0477/78.15.68.
- **Divisions de Vodelée, Doische et Ginnée :** Monsieur AF Robert FRANCOIS - rue Monts des Champs, 174 - 5620 Morville - 0477/78.15.44.
- **Divisions de Ginnée, Doische, Niverlée, Romerée et Matagne-la-Petite :** Monsieur AF Jean-Claude BUCHET - rue du Faubourg 19 à 5680 ROMEREE - 0477/78.15.35.
- **Divisions de Doische et Vaucelles :** Monsieur AF Guy Delfosse - rue de Vaucelles, 47 - 5670 Mazée - 0477/78.15.05.

## REGLEMENT DE VENTE

- La vente aura lieu conformément aux dispositions du Code forestier du 15 juillet 2008, aux charges et conditions du Cahier des charges pour la vente des coupes de bois dans les bois et forêts des personnes morales de droit public belge autres que ceux de la Région wallonne du 07 septembre 2016 et aux clauses particulières reprises ci-après :
  1. Le mode de vente est **la vente de bois au stère**.
  2. La vente a lieu aux enchères publiques. L'enchère est le prix offert par stère de bois récolté.
  3. La dernière enchère retenue pour chaque lot doit être considérée comme une offre.
  4. La mise à prix minimale pour chaque lot est fixée à **6,00 €**. Chaque enchère est d'un montant minimum de **50 centimes supérieur à l'enchère précédente**.
  5. Les lots de toutes les divisions y sont offerts à la hausse publique **en deux tours** réservés aux ménages domiciliés dans l'entité au jour de la vente, un seul lot au plus étant attribué par ménage. Un ménage ayant acquis un lot au premier tour ne pourra donc participer au deuxième.
  6. Chaque lot comprend entre 20 et 25 stères de bois en moyenne. Le volume est calculé sur une recoupe de 10 cm de circonférence fin bout.
  7. Le paiement de 20 stères est effectué au comptant, tous frais compris, exclusivement par carte de banque via un terminal Bancontact. L'adjudicataire doit mentionner son identité complète (nom, domicile, profession, téléphone ou GSM) dans l'acte de vente. Une caution physique est obligatoire et l'identité complète (nom, domicile, profession, téléphone ou GSM) de cette caution est mentionnée dans l'acte de vente. Le procès-verbal d'état des lieux est signé en séance et le permis d'exploiter est délivré aussitôt.
  8. Les acquéreurs ont l'obligation de se trouver dans la salle au moment de la criée ou d'être représentés par un tiers détenteur d'une procuration, pour raison médicale (une seule procuration par personne).
  9. Le paiement du solde est effectué exclusivement par virement bancaire après notification de celui-ci par le Directeur financier. Cette notification est réalisée dès que le service forestier et l'administration communale ont stéré conjointement les tas de bois du lot. Ce stérage est opposable à l'adjudicataire. Le débardage ne peut commencer avant le paiement du solde, sous peine d'une amende de 500 €, d'une exclusion de la vente pour les 2 années suivantes et d'une exclusion d'exploitation de tout autre lot pendant cette période de 2 années.
  10. En cours d'exploitation, les adjudicataires doivent se conformer à toutes les indications données sur place par le service forestier en vue de la bonne conservation de la propriété communale.
  11. Le parterre de la coupe est nettoyé au fur et à mesure de l'exploitation (façonnage des bois et mise en tas des ramilles).
  12. Le bois doit obligatoirement être rangé en tas réguliers (hauteur constante – tas de minimum un stère) afin de permettre le stérage au terme de l'exploitation. Chaque tas doit porter le n° de la portion. Les tas ne peuvent pas être appuyés sur les réserves.
  13. L'entrée sur coupe de tout véhicule à moteur est strictement interdite avant le 15 avril sous peine d'une amende de 250 €.

14. La vidange et le transport des bois dans et hors de la coupe ne peuvent avoir lieu avant le 15 avril ni avant le paiement du solde (preuve à fournir au service forestier). Ils ne peuvent avoir lieu qu'aux jours où la dégradation des chemins et du parterre de la coupe n'est pas à craindre, ce dont le service forestier est seul juge. En période de dégel notamment, la circulation de tout véhicule dans les coupes et sur les empièvements forestiers est strictement interdite.
15. Le débardage des bois ne peut être effectué que par remorque de cinq stères maximums.
16. Les perches situées aux quatre coins de chaque lot et sur lesquels sont inscrits les numéros des lots ne peuvent être coupées qu'au-dessus de ces numéros.
17. Aucun déchet ne peut être retrouvé sur la coupe sous peine d'une amende (application de la loi sur les déchets).
18. Les conditions spécifiques d'exploitation et les réserves sont précisées par le service forestier sur le catalogue. Sauf mention contraire expressément notifiée, les délais d'abattage et de vidange sont fixés comme suit : ABATTAGE, FACONNAGE et MISE EN TAS = 15 avril 2017 / VIDANGE = 15 septembre 2017.
19. Les lots n'ayant pas été exploités à la fin du délai reviennent de plein droit propriété communale sauf dérogation pour cas de force majeure motivée et acceptée par le Collège Communal, le service forestier entendu. Les éventuelles dérogations doivent tenir compte des contraintes cynégétiques.
20. Le président de la vente peut exclure de cette vente tout acheteur :
  - qui pendant la période de deux ans précédant celle-ci, a été condamné par un jugement coulé en forme de chose jugée pour abattage d'arbres non délivrés, quelle que soit la nature des forêts dans lesquelles les faits ont été commis ;
  - qui ayant été déclaré adjudicataire à une vente précédente de la commune serait en retard d'exploitation (sur avis du garde forestier qui connaît la situation sur le terrain) ;
  - qui n'a pas respecté l'ensemble des conditions d'exploitation.
21. L'exploitation ne peut commencer que le lendemain de l'approbation du Collège Communal.
22. Toute dérogation à ce règlement de vente est précisée sur le catalogue.
23. La vente de certains lots s'effectue sans contrôle de volume en fin d'exploitation pour des raisons de sécurité (bordure immédiate d'une route). Le paiement est définitif, sur base du volume annoncé pour le lot et du prix offert au stère. La vidange des bois de ces lots peut se faire au fur et à mesure de l'exploitation.
24. Le Collège communal décline toute responsabilité en cas de vol de bois.

**PAR LE COLLEGE,**

**Le Directeur Général,  
(sé)S. COLLARD**

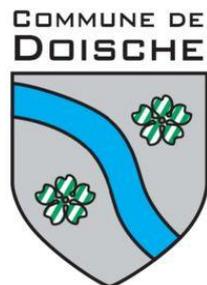
**Le Président,  
(sé)P. JACQUIEZ**

**POUR EXPEDITION CONFORME,**

- 5680 Doische, le 18 novembre 2016

**Le Directeur Général,  
S. COLLARD**

**Le Bourgmestre,  
P. JACQUIEZ**



## **RADON – Près d'un cancer du poumon sur 10 est causé par ce gaz radioactif**

Soucieuse de la santé de ses citoyens, la Commune de Doische, dans le cadre d'un partenariat, s'associe à la Province de Namur afin de distribuer gratuitement 150 détecteurs de radon à ses habitants.

**Pour rappel, le radon est un gaz radioactif inodore, incolore, insipide et naturellement présent dans les sols et les roches.** Depuis le sous-sol, il peut s'infiltrer dans n'importe quel bâtiment par les fissures, les équipements sanitaires ou encore les approvisionnements d'eau. Lorsqu'il est inhalé, il atteint les poumons et irradie les tissus, ce qui peut les endommager et provoquer un cancer. Après la cigarette, le radon est la deuxième cause de cancer du poumon dans notre pays.

**Le lundi 5 décembre 2016 à 19h30, une soirée de sensibilisation à la problématique du radon sera tenue à la salle Saint Servais située rue d'Aremberg à 5680 GIMNEE.** L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) et la Province de Namur, via son Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI), seront présentes pour vous informer sur le sujet et répondre à vos questions. **A l'issue de cette soirée d'information, il sera possible de s'inscrire pour obtenir gratuitement l'un des 150 détecteurs mis à disposition par la Commune de Doische.**

**En fonction des demandes, il sera également possible de bénéficier d'un détecteur en s'inscrivant jusqu'au 31 décembre 2016, via un formulaire disponible à l'Administration communale.** En cas de demande supérieure au stock disponible, un tirage au sort sera effectué pour l'attribution des détecteurs.

## Fêtes de fin d'année : la zone de police Hermeton & Heure multipliera les contrôles !

La période des fêtes de fin d'année constitue un temps privilégié pour se réunir en famille ou entre amis et partager des moments de joie et d'échange.

Malheureusement il arrive chaque année que des familles voient ces réjouissances totalement gâchées par l'accident d'un proche, avec des conséquences plus ou moins graves pour le conducteur et ses passagers.

Comme chaque année, la zone de police Hermeton & Heure (comprenant les communes de Philippeville, Cerfontaine et Doische) fera preuve de vigilance durant cette période « à risques » en termes de sécurité routière, en s'associant à la traditionnelle campagne BOB.

De fin novembre à mi-janvier, de nombreux contrôles seront organisés sur le territoire national et bien sûr sur la zone de police Hermeton & Heure, **de jour comme de nuit, en semaine mais aussi le week-end**. L'accent, lors de ces contrôles, sera bien évidemment mis sur la détection de l'usage de l'alcool au volant. Tout conducteur contrôlé sera invité à souffler dans un appareil appelé ethylo-test, en vue de vérifier si la limite légale de 0,22 mg d'alcool par litre d'air alvéolaire expiré n'a pas été dépassée. Ce contrôle s'applique également aux personnes qui accompagnent un conducteur en vue de l'apprentissage ou qui s'apprêtent à conduire.

L'alcool est la deuxième cause majeure d'accidents mortels, et dans un peu plus d'un cas d'accident de roulage sur huit, le taux d'alcoolémie est trop élevé, c'est-à-dire que la concentration d'alcool dans l'haleine est égale ou supérieure à **0,22 mg par litre d'air alvéolaire expiré**.

### **Cette limite correspond à combien de verres ?**

Il est extrêmement difficile d'établir une concordance exacte entre le nombre de verres ingurgités et la montée de l'alcoolémie. La quantité de boissons peut varier selon la personne et dépend entre autres de votre poids, du rythme auquel vous buvez, du type de boisson, de l'absorption préalable ou non d'un repas...

Il est donc pratiquement impossible de déterminer la concentration d'alcool en comptant simplement le nombre de verres absorbés.

C'est pourquoi il est préférable de ne pas boire du tout lorsque vous devez prendre le volant.

Et si vous souhaitez quand même consommer des boissons alcoolisées, ne conduisez pas, et faites-vous reconduire par votre BOB !

### **Pourquoi ce seuil de 0,22 mg ?**

Ce seuil n'a pas été choisi par hasard. A partir de 0,22 mg, vous courez un risque nettement plus élevé d'être impliqué dans un accident grave. Le risque d'accident mortel est multiplié par 2,5 avec un taux d'alcool de 0,22 mg/litre d'air alvéolaire expiré, par 4,5 avec un taux de 0,35 mg et de 16 avec un taux de 0,65 mg.

Selon les estimations, l'alcool joue un rôle dans 1 accident sur 4 avec tués ou blessés graves.

Dans 85 % des accidents avec présence d'alcool, le conducteur est un buveur occasionnel et non un alcoolique.

28 % des conducteurs admis aux urgences à la suite d'un accident sont sous influence. Les nuits de week-end, ce pourcentage grimpe à 50 %.

## L'alcool et les capacités de conduite

Même en petites quantités, l'alcool a une influence néfaste sur vos capacités de conduite.

### Effets secondaires :

- Vous êtes moins attentif. Vous remarquez plus tard ou pas du tout les piétons, les cyclistes, les signaux routiers, les rues latérales ou les véhicules venant en sens inverse ;
- Vous êtes moins capable de surveiller simultanément plusieurs éléments. Vos yeux réagissent plus lentement et restent plus longtemps fixés sur certains objets.
- Votre champ de vision se réduit. Vous avez tendance à regarder droit devant vous et ne remarquez pas ce qui se passe sur le côté (« vision en tunnel »)
- Vous êtes enclin à regarder d'un seul côté et risquez même de « voir double » ; Vous voyez moins bien en profondeur et avez du mal à évaluer les distances ;
- Vous éprouvez plus de difficultés à rouler en ligne droite et vous vous mettez à zigzaguer ;
- Votre temps de réaction s'allonge et vos réflexes diminuent ;
- Vous avez plus vite tendance à somnoler ;
- Vous ressentez moins d'inhibitions et prenez plus de risques ;

Ces effets se manifestent déjà à partir d'un taux d'alcool de 0,22 mg/litre d'air alvéolaire expiré, même si vous ne vous sentez pas ivre. **Bon nombre de conducteurs s'estiment encore en état de conduire après quelques verres. Ils ont tort.**

Pour achever de vous convaincre, voici le tableau des amendes et des sanctions prévues par la loi :

TAUX	Perception immédiate/Transaction	Interdiction temporaire de conduire	Retrait immédiat du permis de conduire
De 0,09 à 0,22 mg/l AAE (conducteurs professionnels)	100 euros/200 euros	Minimum 2 heures	Non
De 0,22 à 0,35 mg/l AAE	170 euros/200 euros	Minimum 3 heures	Facultative
De 0,35 à 0,50 mg/l AAE	400 euros/450 euros	Minimum 6 heures	Facultative
De 0,50 à 0,65 mg/l AAE	550 euros/600 euros	Minimum 6 heures	Facultative
0,65 mg/l AAE ou plus	Renvoi devant le tribunal	Minimum 6 heures	Décision du Magistrat de service (en principe retrait de 15 jours)
Refus de l'alcotest ou de la prise de sang sans motif légitime	Renvoi devant le tribunal	Minimum 6 heures	Décision du Magistrat de service (en principe retrait de 15 jours)
Etat d'ivresse (ou état analogue)	Renvoi devant le tribunal	Minimum 6 heures	Décision du Magistrat de service (en principe retrait de 15 jours)
Conduite sous l'influence de drogues	Renvoi devant le tribunal	Minimum 12 heures	Décision du Magistrat de service (en principe retrait de 15 jours)



# la maison de l'emploi

avec le Forem

De Philippeville,  
Doische, Florennes,  
Walcourt



**Aide dans la création de votre CV**

Module collectif  
Les **1<sup>er</sup> mardis** du mois de **13h30 à 16h**  
Inscription au 071/66.22.10



**Aide dans la création de votre lettre de motivation**

Module collectif  
Les **2<sup>ème</sup> mardis** du mois de **13h30 à 16h**  
Inscription au 071/66.22.10



**Aide à la recherche active d'emploi**

Module collectif  
Les **3<sup>ème</sup> mardis** du mois de **13h30 à 16h**  
Inscription au 071/66.22.10



**Aide dans la mise en ligne de votre CV**

**Uniquement sur rendez-vous**  
Inscription au 071/66.22.10



**Création d'adresse e-mail**

**Uniquement sur rendez-vous**  
Inscription au 071/66.22.10



**Informations sur les possibilités de carrière à l'armée**

**Permanence sur rendez-vous uniquement**  
Informations au 02/44.20.947

**A partir du 01.01.2017, nous serons rattachés au Forem de Namur (et plus celui de Charleroi, comme c'est le cas pour le moment). Nous serons donc redirigés vers la maison de l'emploi de Besenraing.**

**Merci d'en prendre bonne note.**

**Faubourg st-martin, 26 - 5570 Besenraing**

**Tél: 062/74.38.80 fax: 082/74.38.89**

**E-mail: [maisondelemploi.Besenraing@forem.be](mailto:maisondelemploi.Besenraing@forem.be)**



Guichet de l'Énergie  
de Wallonie

Guichet de l'énergie des Arrondissements de Dinant et Philippeville

Comment réduire sa consommation énergétique sans diminuer son confort ? Le guichet de l'énergie répond, vous informe et vous guide.

Permanence à Doische, tous les troisièmes jeudis du mois à l'administration communale, Rue Martin Sandron, 114 à 5680 Doische.

Un contact : Sana Teggouri

Tél. : +32 (0)71/61.21.30

Fax : +32(0)71/61.28.30

GSM : +32 (0)474/118.640

## INFOCENTER MOBILE DANS LA COMMUNE POUR TOUTES QUESTIONS FISCALES

L'infocenter mobile est un concept qui anticipe la disparition de certains bâtiments du SPF Finances et qui est mis à disposition des citoyens.

Dans le cadre d'un projet pilote, cet infocenter mobile est installé au sein des administrations communales suivantes : Walcourt, Florennes, Doische, Viroinval et Cerfontaine.

Sur base de l'analyse de la phase de test, le SPF Finances décidera, en collaboration avec les communes, de poursuivre ce concept pour l'ensemble du pays.

### INFOCENTER MOBILE

<b>OÙ ?</b>	MAISON COMMUNALE, SALLE DU CONSEIL
<b>QUAND</b>	½ journée par mois ; le 4 <sup>e</sup> mardi du mois de 09h à 12h30

### QUELLES QUESTIONS ?

Questions liées à

- L'impôt des personnes physiques  
p. ex : questions liées à la déclaration d'impôt, demande de dégrèvement d'office.....
- Le précompte immobilier  
p.ex. : questions liées aux réductions, ....
- Le recouvrement  
p.ex. questions sur les paiements, les dettes, ...
- Les autres matières fiscales qui dépendent du SPF Finances  
p.ex. : questions liées aux droits de succession, le revenu cadastral,....



Service Public  
Fédéral  
FINANCES

# LA CHRONIQUE DES DIX VILLAGES

PERIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE

rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische

☎ 082/21.47.38 - Fax : 082/67.90.27

E-mail : centre.culturel.doische@skynet.be

DECEMBRE 2016

Editeur responsable : Michel Ledoux

Retrouvez-nous sur  et sur <http://foycultureldoische.wordpress.com>

*Le dimanche 11 décembre  
à 16h,*

*dans le grenier du « Trou du diable »  
de Vaucelles*

*La Contesse vous propose  
ses « Gourmandises de Noël »*

*C'est le rendez-vous des petits et des grands  
enfants, des gros bedons, des élégants,  
le banquet de tous les gourmets, le festin des  
petits et grands, qui se retrouvent, pour fêter  
Noël entre gourmands.*

*La Contesse ravira vos oreilles et votre palais !*

*Entrée gratuite*

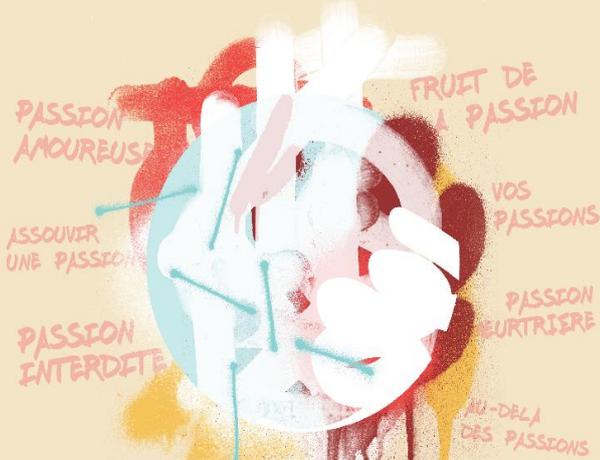
*Réservation souhaitée*

*082/214.738*

*En partenariat avec  
le Centre Culturel d'Haslière*

Les bibliothèques de Beauraing, Bièvre, Doische, Givet, Rochefort et Wellin vous proposent leur deuxième

## CONCOURS D'ÉCRITURE



# PASSION

«PASSIONNEZ-VOUS, PASSIONNEZ-NOUS»

### Infos et règlement:

082/214.738 - bibliotheque@ccdoische.be  
www.beauraing-culturel.be/bibliotheque



## ATELIER S D'ÉCRITURE

Animés par Françoise Bal

La bibliothèque  
du Centre Culturel  
de DOISCHE  
vous propose

**É** MOTION  
BLOUSSEMENT  
LÉGANCE  
**C** correspondance  
ahier  
hansonnier  
**R** adieux  
rafraichissant  
ébuis  
résistible  
nouveau  
mesurable  
**R** IGLOLO  
RAYONNER  
ÉCIT  
**E** xtase  
ffervescence  
mbellir



4 ateliers autour du thème

« Secret » pour jouer avec les mots,  
fouiller en soi, travailler  
sur les sonorités, ...

Le mercredi 16/11 et le jeudi 15/12, à  
20h. Les deux autres dates seront choisies  
en concertation avec les participants.

Dans un espace de liberté, d'échange et de partage  
en toute convivialité. Ouvert à tous à partir de 15 ans.

Aucun prérequis n'est nécessaire. Prix : 5€ / atelier

Inscriptions souhaitées : 082/214.738 — bibliotheque@ccdoische.be

Le **BD BUS** sera à  
**Doische**  
devant la Maison Communale



le mercredi 14 décembre  
de 17h45 à 18h15

Renseignements: 082/214.73

L'ASBL  
**ÇA MANQUE PAS D'AIR**  
présente

Le vendredi

**16 décembre**

**21h**

# Blind Test

## Au Petit Rustique

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-La-Petite

PAF : Gratuit (un chapeau circulera pour l'animateur)

Avec la collaboration du Centre Culturel de Doische

Renseignement : +32 (0) 60/349 134 - camanquepasdair@outlook.be

## INVITATION A TOUS LES GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS DE L'ENTITE



Le temps d'établir le CALENDRIER GENERAL DES MANIFESTATIONS qui se dérouleront en 2017 est arrivé.

Pourriez-vous, lors de la prochaine réunion de votre comité, tenter d'élaborer un calendrier de toutes les manifestations que vous comptez mettre sur pied au cours de l'année prochaine et nous le transmettre le plus tôt possible – et en tout cas - **avant le 02 décembre 2016** à l'adresse suivant : Foyer Culturel de Doische, rue Martin Sandron 124 à 5680 Doische ou encore nous le faire parvenir par Fax au 082/679.027 ou par mail à l'adresse suivante : [centre.culturel.doische@skynet.be](mailto:centre.culturel.doische@skynet.be)

Nous vous invitons également à la réunion organisée le **vendredi 9 décembre 2016 à 20 h.** à la salle des mariages de la Maison Communale à Doische afin de permettre des « négociations » entre groupements si certaines dates sont demandées par plus d'un comité pour un même type d'organisation.

Pour toutes informations complémentaires,  
n' hésitez pas à contacter le Foyer Culturel au 082/214.738



**La bibliothèque ainsi que les bureaux du Foyer Culturel  
seront fermés du samedi 24 décembre  
au mardi 3 janvier inclus.**

***Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.***



***Goûter de Noël*** de l'Amicale des 3 X 20 de Gimnée

**Le samedi 10 décembre** à partir de 16h. à l'école communale

**Ce goûter est offert aux membres qui ont cotisé en 2016.**

*(pour les non-membres, une participation de 10,00 € sera demandée)*

L'animation musicale sera assurée par notre ami YVON.

Afin d'assurer l'avenir de l'amicale et profiter de ses avantages, vous pourrez acquérir votre carte de membre 2017 pour le prix de 12 euros par personne lors de cette manifestation, et également la possibilité de payer sur le compte, BE05 0004 2145 3175 du club des 3X20.

Pour la réussite de ces retrouvailles, inscrivez-vous avant le 4 décembre à un des membres du comité ci-dessous

Mireille 0475/228 785    Rosine 082/677 828 - 0475/861 198    Bernard 082/678 039

**BIENVENUE A TOUS ET A TOUTES !**



Le Cercle Horticole  
"LES POUCES VERTS"  
vous propose



**ce vendredi 16 décembre 2016**

à 19h30

à la salle de Quarante de Doische

**Mr. MASSET** présentera



« Montages  
et Fête  
de Noël »

*En partenariat avec  
l'Administration Communale  
et le Foyer Culturel de Doische.*

Pierre Fondant  
Pâtisserie fine

**Marché de Noël**

**Gimmée**

**11 Décembre 2016**  
**De 10H00 à 19H00**

17, rue d'Arenberg - 5680 GIMMÉE

Tél : 082/61.45.51 - Gsm : 0477/97.47.15

**Les artistes de Soulme  
exposent**

ceede  
**Luc Demol**  
**Guillaume Hoedt**  
**Camille Rolin**

Salle communale de Soulme  
(rue Désiré Mathieu n°28)  
le 26/11 et 27/11 ainsi que le 3/12 et 4/12 2016  
de 11h à 18h  
Vernissage le vendredi 25/11 à partir de 18h30  
Démonstration de xylographie le 3/12 à 14h

Avec la collaboration du FOYER CULTUREL DE DOISCHE et du comité « SOULM'ACTIF »

3ÈME ÉDITION

**MARCHÉ  
DE NOËL**

17 - 18 DÉCEMBRE | VODELÉE  
SAM 17H À 00H - DIM 12H À 20H

Le comité Espoir Vodelée Pelote, ainsi que tous les artisans vous attendent au coeur du village dans un cadre magique.

- SOIRÉE 80'S LE SAMEDI -

Samedi 17/12 à 19h30 dans l'église  
**CONCERT DE NOËL**  
par la chorale « LA CANTILENE »

joellehenry86@gmail.com ou 0474.25.28.56 / ines.brouwaeyns@hotmail.com ou 0498.79.88.85  
Ed. resp.: Steve Geuens (0497.58.77.91)

Jacques, Marie-Louise et Marie Christine Francotte  
vous remercient pour les marques de sympathie et d'amitié témoignées  
lors du décès de leur maman  
*Jeanne HENQUIN*

Remerciements pour les marques de sympathie témoignées  
lors du décès de  
*Monsieur Désiré THIRIFAY*  
*la famille*

Nous vous remercions des nombreuses marques de sympathie  
que vous nous avez témoignées lors du décès de  
*Madame Adeline Jacques*  
Ce dernier hommage fut pour nous d'un grand réconfort et de tout cœur, nous vous disons  
Merci *Famille Toussaint - Jacques*

« Ca Manque pas d'Air » Asbl  
Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite - 060/34.91.34  
[camanquepasdair@outlook.be](mailto:camanquepasdair@outlook.be) Facebook : Petit Rustique Matagne



**En décembre, au Petit Rustique de Matagne-la-Petite !**

**Concerts à 20h30 :**

**Vendredi 9 décembre** : « **Trans Fuzion** » : Un quartet Jazz/ Rock de haut vol ! Venez prendre une bonne dose de transfusion musicale pour vous gonfler d'énergies positives.

**Vendredi 16 décembre** : « **Soirée Blind Test** » , : toujours de nouvelles surprises et de nouveaux « tests » à découvrir en famille et entre amis. **Tous nos concerts sont gratuits. Un chapeau passe pour les artistes.**

**Exposition** : « **La faune de notre région** » : Du 1 au 26 décembre, nous accueillons les photographies animalières de **Jean Gérard BENOIT**, photographe chimacien passionné et passionnant. A découvrir absolument. Entrée gratuite.

« **Balades Sophrologiques** » : **Le bien-être de la respiration consciente !**

**Les lundi 5 et 19 et le samedi 10 décembre** : Rejoignez-nous pour la recherche du bien-être par la sophrologie et l'usage de la respiration consciente, avec **Laurence GILLET** et **Michel DETHIER**, sophrologues reconnus et expérimentés. Rendez-vous à 9h45, au « Petit Rustique ». PAF : 5 euros.

En cas de mauvais temps, les séances de sophrologie se déroulent en intérieur.

**Le « Petit Rustique » un espace dédié à la rencontre, à la culture et à l'art du bien vivre.  
Ouvert du Jeudi au Lundi de 15h à 22h - Dimanche de 10h à 22h**

**Contact et renseignements** : Yvan Nicolas : 060/34.91.34 - 0475/35.51.74

**En collaboration avec le Centre Culturel de Doische**

**Retrouvez les activités du Foyer Culturel sur**

**<http://foycultureldoische.wordpress.com>**

**facebook**

**suivez-nous sur**

# La Ferme Censier

## Produits artisanaux BIO et régionaux

**DURANT CE MOIS DE DÉCEMBRE ET POUR VOS REPAS DE FÊTES, PENSEZ À RÉSERVER...**



- Pintades
- Boudins de Noël (16 variétés)
- Profiteroles et coquilles d'escargots
- Foie gras, confits et produits de canard
- Truite fumée
- Raclette et fromages, terrines et charcuteries
- Beurres aromatisés
- Clairette de Die, vins et liqueurs
- Chocolats fins, pralines...

**... GOURMANDISE, FRAÎCHEUR et QUALITÉ !**

Heures d'ouverture :

**MERCREDI 16h00 – 18h30**

**VENDREDI 16h00 – 18h30**

**SAMEDI 10h00 – 12h30**

Fermé les jours fériés

La Censière s.c.r.l.

Rue Martin Sandron 152a

5680 Doische

☎ **0496 / 63 61 72**

✉ [fermecensier@gmail.com](mailto:fermecensier@gmail.com)



**Paniers cadeaux  
sur mesure !**



## Restaurant l'Epicurien

2 rue de Fombay 5680 Romerée  
[www.restaurant-epicurien.be](http://www.restaurant-epicurien.be)

☎ 082 / 699 694



Le restaurant L'Epicurien vous propose ses suggestions pour vos fêtes de fin d'année, à emporter le 24/12 et le 31/12 jusque 18h.

Si vous désirez autre chose que les propositions ci-après, aucun souci, il suffit d'un petit appel 082/699 694 ou 0498/596 458, un renseignement ne coûte rien, et nous sommes à l'écoute de toutes vos demandes et selon votre budget.

### En entrée :

- ☞ La dégustation autour du gibier : - duo de jambons de sanglier  
- ferrine de lièvre aux fruits secs  
- mousse de chevreuil  
- rapé de chou rave, quelques airelles
- ☞ Moules et scampi au lait de coco, mangue en infusion d'orange et baies roses
- ☞ Ballottine de saumon fumé farcie au saumon frais et crabe, coriandre et citron vert
- ☞ L'assortiment de trois verrines aux multiples senteurs :

- panna cotta de froie gras, pesto de roquette
- pétoncles, œufs de saumon, crème topinambours
- bolognais et magret de canard à l'orientale

### En plats :

- ☞ Dos de cabillaud et pavé de saumon rose en "waterzooï" de légumes racines
- ☞ Sauté de chevreuil au chutney de pommes et à la vanille, quartiers de Jonagold dorés, mousseline de patate douce à l'échalote
- ☞ Fricassée de dinde au homard en sauce bisque, petit gâteau de macaroni
- ☞ Le demi-faisan Brabançonne (chicons, lardons fumés, sauce crème) petite pomme de terre nature au beurre de persil

### En desserts :

- ☞ Tiramisu de Noël aux fruits confits
- ☞ Bûche roulée aux marrons et au whisky
- ☞ Cœur coulant aux deux chocolats et sa crème anglaise
- ☞ Les fromages de chez nous, noix et raisin



Les entrées à 15,00 €  
Les plats à 19,00 €  
Les desserts à 9,00 €

Le menu complet à 39,00 €

Pour toutes commandes de 3 menus, les mignardises pour accompagner votre café offertes. Vos commandes pour Noël à nous communiquer pour le 19/12 ; celles pour la nouvelle année, pour le 24/12 au plus tard.

# "Fouet Fou" Réveillon de Nouvel An Carmel - Matagne-la-Petite

Apéritif et ses amuse-bouches maison

\*\*\*

Tartare de magret de canard, crème brûlée au foie gras et sa compotée passion

Ou

Croustillant au saumon fumé par nos soins, chantilly à l'aneth

\*\*\*

Velouté de potimarron, éclat de châtaignes rôties à l'huile de noisette

\*\*\*

Bonne Année

\*\*\*

Menu à emporter 40€

Buffet chaud composé de :

- \* Filet de marassin, wok de légumes d'hiver
- \* Ballotine de poularde aux cèpes et au vin jaune
- \* Papillote de rouget, turbot et bar aux légumes parfumés

\*\*\*

Douceur de l'an neuf et ses bulles de minuit

Soirée et ambiance assurée par « B-Sound Events »

Serpentins et cotillons

Soupe à l'oignon à partir de 3h00

65.00€ boissons comprises - 30€ pour les 6-12 ans

Renseignements et réservations : 0475/293071 – 082/613037

[Lefouetfou@gmail.com](mailto:Lefouetfou@gmail.com)

Visitez notre page « Facebook » et tentez de gagner vos repas de fin d'année

# NOUVEAU!



Vous propose

## LA LIVRAISON À DOMICILE

à partir du 9 janvier, tous les jours de la semaine sauf le dimanche.

À partir de 7€/personne (Menu pré-établi)



Devis Gratuits

Pensez à notre cuisine régionale pour tous vos mariages, anniversaires, baptêmes, repas en amoureux ou entre amis à votre domicile...

Notre restaurant familial est ouvert les vendredi soir, samedi soir et dimanche midi.

Et sur réservations les : jeudi midi et soir, vendredi midi et samedi midi. Midi : 12h à 14h. Soir : 18h à 22h.

GSM : 0475 33 19 04  
[Lesusscrofa@gmail.com](mailto:Lesusscrofa@gmail.com)

Rue de la Station 37B  
5680 MATAGNE-LA-GRANDE  
BE0828.809.372



**Jd Carc**

**garage toutes marques**

0475/374.260

sur RDV le soir et le WE

*A votre service aussi durant les vacances ...*

Réparations mécaniques  
Montage et équilibrage de pneus  
Entretiens de vos véhicules  
Réparations remorques

*Meilleurs Vœux à tous!*

rue Martin Sandron 74 5680 Doische



**GARAGE**  
**A-LEX-MOTOR**

Entretien-Réparation

**Pneumatique**

**Multi marque...**

Montage

Equilibrage

Géométrie 3 D

Service indépendant

Audi - VW - Seat - Skoda

**point S**

Occasion

\*\*\*\*\*

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische

082 67 71 11 • 0475 75 41 81

**NOUVEAU !!!**

Vente de plantes, légumes, fruits,  
pomme de terre, carottes chevaux,  
nourritures pour animaux (chiens,  
chats, poules)...

- Le mardi de 15h à 19h à  
**VODELEE** (place devant l'ancienne  
maison communale).

et le jeudi de 15h à 19h à  
**GIMNEE** (place Abbé Huart - derrière  
l'église).



Infos : Vincent Colson : 0479/734.081

**MATAGNE-LA-GRANDE**

**Samedi 17 décembre à 19h30**  
& **Dimanche 18 décembre à 15h**

Nous vous invitons à notre

**15<sup>eme</sup> Dis,**  
**raconte-moi Noël !**

**TENDRESSE RIRE HUMOUR**

... Un spectacle entièrement réalisé et  
interprété par les membres de la Fanfare

Prévente : 7 € Entrée : 8 € - Enfant (-12ans) : gratuit

Avec la collaboration du Centre Culturel de Doische





**DOISCHE - LUNDI 12 DÉCEMBRE**  
de 15h à 18h30 : salle du Foyer Jean XXIII



*Don de sang, don de vie, don de temps, don d'ami.*

# CALENDRIER DECEMBRE 2016

## ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

**Dim.11** : VAUCELLES : salle communale : contes de Noël présentés par la Contelle

**Mer.14** : DOISCHE : Maison Communale : halte du BédéBus de 17h45 à 18h15

**Jeu.15** : DOISCHE : Foyer Culturel : atelier d'écriture

## SAINT - NICOLAS

**Sam.03** : VODELEE : salle "La Grange " : soirée années 80 + St Nicolas par la Jeunesse de Gimnée

**Sam.03** : ROMEREE : salle communale : organisée par " Les Amis de Niverlée"

## CONCERTS

**Ven.09** : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça Manque pas d'Air »

**Ven.16** : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça Manque pas d'Air »

## NOEL

**Sam.10** : GIMNEE : école communale : goûter organisé par les 3 X 20 de Gimnée

**Sam.17 - dim.18** : MAT-LA-GRANDE : salle ST Laurent : spectacle de Noël de la Fanfare Royale Saint-Laurent

**Sam.17 - dim.18** : VODELEE : village : marché Noël organisé par "Espoir Pelote Vodelée"

**Sam.17** : VODELEE : église : concert de Noël de la chorale « La Cantilène »

**Sam.17** : GOCHENEE : village : distribution de cougnous par le Comité des Fêtes

## DIVERS

**Lun.12** : DOISCHE : salle du Foyer Jean XXIII : don de sang organisé par la Croix Rouge de Belgique

**Ven.16** : salle de Quarante : conférence organisée par les "Pouces Verts"

**Sam.03 - dim.04** : SOULME : salle communale : Exposition des Artistes de Soulme

**Sam.31** : MAT-LA-GRANDE : salle ST Laurent : Saint Sylvestre organisée par les Nouveaux Matagnards

## MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er JUILLET 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733  
ou orientez-vous [au poste de garde](#)

## PHARMACIENS DE GARDE

**Sam.3 - dim.4** : Pharmacie AIDARA 082/ 677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée

**Sam.10 - dim.11** : Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes

**Sam.17 - dim.18** : Pharmacie MOLITOR 060/347 464 - rue J. Chot 72 à Olloy/sur/Viroin

**Sam.24 - dim.25** : Pharmacie Familia 082/ 645 114 - rue Abbé Dujardin 8 à Onhaye

**Sam.31 - dim.01/01** : Pharmacie Familia 082/ 644 879 - rue M.Lespaane 25 à Hastière-Lavaux

Les articles et annonces destinés à la "Chronique des Dix Villages" du mois de janvier 2017 **DOIVENT ÊTRE RENTRÉS** pour **le 10 décembre au plus tard**